

Pour les droits des femmes Québec

Assemblée générale annuelle 19 novembre 2022 à 13h

Salle des humanistes et en visioconférence simultanément.

1. Accueil et ouverture de l'assemblée, vérification du quorum.

Le quorum étant atteint, l'assemblée commence à 13h20.

2. Présentation des consignes sur le déroulement de l'assemblée virtuelle par Alexandra Houle.

3. Nomination de la présidente de la secrétaire d'assemblée.

Michèle Sirois propose Micheline Boucher Granger comme présidente d'assemblée et Andrée Deveault comme secrétaire d'assemblée. Claire Simard appuie. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Claire Simard propose que l'ordre du jour soit adopté. Dominique Gaucher appuie. Adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 13 novembre 2021.

Claire Simard propose que le procès-verbal soit adopté. Chantal Faubert appuie. Adopté à l'unanimité.

6. Présentation du Rapport annuel d'activités 2021-2022 par Michèle Sirois, vice-présidente.

Michèle Sirois présente le Rapport annuel d'activités. Voir Annexe 1.

7. Présentation du Plan d'action 2022-2023 par Élane Grisé.

Élane Grisé présente le Plan d'action pour l'année 2022 – 2023, voir Annexe 2.

8. Présentation des États financiers et des Prévisions budgétaires par Chantal Faubert, trésorière.

Chantal Faubert présente les États financiers pour la période 1^{er} sept. 2021 – 31 août 2022 et les Prévisions budgétaires pour la période 1^{er} sept. 2022 – 31 août 2023. (voir Annexes 3 et 4). Les États financiers ont été complétés par la firme BDT – CPA, par mission d'examen, tel qu'exigé dans la convention de subvention du secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, communément appelé le SACAIS. Les États financiers et les prévisions budgétaires ont été adoptés unanimement par le CA le 2 novembre 2021.

9. Présentation et adoption des modifications aux statuts et règlements par Chantal Faubert et Pierrette Marcotte.

PDF-Qc a travaillé avec Pierrette Marcotte, coach de gestion, pour une refonte en profondeur des Statuts et règlements généraux. Voir à l'annexe 5 un tableau des changements proposés. Pierrette Marcotte explique que les changements doivent être acceptés tels quels, que toute suggestion d'amendement doit être soumise au CA durant la prochaine année. Le CA en discutera et la soumettra à l'assemblée de l'an prochain. Pour abrégier la discussion, les changements proposés sont divisés en quatre blocs. Si un bloc devait ne pas être accepté, le statu quo prévaudra.

Bloc I, articles 1, 2 et 3. Suite à une question de Ghislaine Gendron, Pierrette Marcotte spécifie que les changements ont été adoptés par le CA et qu'ils doivent maintenant être ratifiés par l'AGA.

Jocelyne Gascon et Athana Davis expriment une préoccupation par rapport à l'article 2.3 qui stipule qu'un membre peut perdre son statut s'il ne respecte pas le code d'éthique de PDF Québec. Or, le code d'éthique n'est pas encore disponible. Michèle Sirois nous assure qu'il sera bientôt disponible sur le site web de PDF Qc. Linda Manzo demande le vote sur le Bloc I. Le Bloc I est adopté à la majorité.

Bloc II, articles 4.1 à 4.9: Lise Boivin émet une préoccupation par rapport aux délais de convocation et de présentation de candidature. Michèle Sirois assure que le bulletin de candidature donnant tous les détails des postes à combler est bien été envoyé avec l'avis de convocation à l'AGA. Louise Tardif demande le vote. Le Bloc II est adopté à la majorité.

Claire Aubin propose d'adopter les Blocs III et IV ensemble. Claire Simard appuie. Le vote est demandé. Les Blocs III et IV sont adoptés à la majorité.

10. Élection des membres du CA.

Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élection

Michèle Sirois propose que Lise Boivin et Andrée Deveault soient présidente et secrétaire d'élection, respectivement. Claire Simard appuie. Adopté à l'unanimité.

L'assemblée doit d'abord entériner la décision du CA prise le 9 décembre 2021 de nommer Dominique Gaucher en remplacement de Bernadette Gilbert et le 10 juillet 2022, Geneviève Des Meules pour combler un poste vacant. Entériné unanimement.

Six candidates sont élues par acclamation : Claire Simard, Chantal Faubert, Claire Aubin, Michèle Sirois, Martine Breuillaud et Micheline Boucher Granger.

11. Levée de l'assemblée à 15h43

Micheline Mailloux propose la levée de l'assemblée. Dominique Gaucher appuie. Adopté à l'unanimité.